

05 juin 2018 -13:07

La Douane démantèle une fabrique clandestine de tabac à chicha.

Dans le cadre d' une enquête sur un trafic de tabac à chicha, la Douane de Mons a procédé hier à 5 perquisitions. Lors de la perquisition sur Peruwelz avec l'appui de la zone de police Peruwelz/Bernissart, le team enquêtes et recherches de la Douane a découvert une fabrique clandestine de tabac à chicha.

Celle-ci se constituait d'un espace de fabrication, de stockage et de conditionnement de produits finis.

La fabrication à base de tabac à chicha se faisait par adjonction d' eau distillée et d'arômes avec du tabac préalablement coupé lors d'un processus bien établi.

L' ensemble des machines de fabrication et des produits de base ont été saisis ainsi qu'une quantité de 300 kilos de produits finis et conditionnés pour la vente et un véhicule.

L' enquête est en cours.

Il s'agit de la première fabrique clandestine de tabac à chicha découverte en Belgique.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be